



Ville d'Athis-Mons

Service Urbanisme

Affaire suivie par :
Hélène JACOB
Tél : 01 69 57 83 12

CERTIFICAT DE PUBLICITE

Je soussignée, Madame Christine RODIER, Maire d'Athis-Mons, certifie avoir procédé aux mesures de publicité préalables à l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, qui se tiendra en Mairie d'Athis-Mons du 24 novembre au 28 décembre inclus, et pour cela :

- Avoir affiché en Mairie pendant un mois l'arrêté n° 2017-219 en date du 27 octobre 2017 du Président de l'Établissement Public Territorial « Grand-Orly Seine Bièvre » prescrivant l'ouverture de l'enquête publique,
- Avoir fait paraître dans les journaux du Républicain et du Parisien au moins quinze jours avant le début de l'enquête l'avis au public annonçant l'enquête publique et rappelant les dispositions inscrites à l'arrêté précité,
- Avoir publié sur des affiches jaunes au format A2 aux lieux habituels d'affichage de la commune les mêmes avis au public quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de l'enquête publique,
- Avoir publié sur le site internet de la Commune l'avis au public et les informations relatives à l'enquête publique

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ATHIS-MONS, le 17 novembre 2017

Christine RODIER
Maire d'Athis-Mons
Conseillère Départementale
Conseillère Territoriale



Mairie d'Athis-Mons

Place du Général de Gaulle – 91205 Athis-Mons Cedex
Tél. : 01 69 54 54 54 – Fax. : 01 69 54 54 99 – Mail : mme-lemaire@mairie-athis-mons.fr